

ACTION SYNDICALE

Journal du Syndicat Général des Personnels du Service Public de l'Archéologie
www.cgt-culture.fr

L'hiver est chaud pour la saison

Edito

Le gouvernement est partout, nous aussi !! Rien n'est perdu mobilisons-nous encore et toujours face aux injustices et à la politique inique du gouvernement : contre l'anéantissement programmé du service public, contre la RGPP 2 :

La grève a débuté au Ministère de la Culture

Pour sauver le service public de la Culture face à la Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP) et les suppressions d'emplois publics.

L'administration centrale et les grandes directions du ministère de la Culture (MCC) sont déjà frappées. Cette vaste entreprise de démantèlement et de déstabilisation des services atteint aujourd'hui les personnels dans leurs conditions de travail et dans leur santé :

- . A Beaubourg : face au premier Ministre pour qui il faut juste « que l'établissement fasse mieux pour moins cher »,
- . Au musée du Louvre où les réductions d'emploi cassent le service public,
- . Dans les DRAC et les SDAP contre la logique des « projets de services » qui se résument à « pas projet, pas de service »
- . Aux MH on cherche à brader le patrimoine avec l'abandon de la maîtrise d'ouvrage et la possibilité de transfert de certains Monuments aux collectivités territoriales, le patrimoine national devient local (article 52),
- . Dans tous les établissements publics (musées, monuments, établissements d'enseignement supérieur...) avec comme seul but : supprimer des emplois.
- . à l'INRAP contre la délocalisation qui vise à porter un coup fatal à l'Institut.

La culture appartient à TOUS, face au désengagement de l'Etat, restons mobilisés

Enfin n'oublions pas :

Avec la CGT près de 4000 travailleurs sont en grève dans toute la France :

Avec les sans papier (restaurant Georges, groupe Costes du Centre Pompidou, Mac DO Paris...) pour gagner une circulaire nationale de régularisation et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Chez Continental à Sarreguemines, à France Telecom, à la poste...

Actualité La légitimité nous porte

Alors que la refonte du financement de l'archéologie préventive est annoncée au Sénat pour 2010, le ministre propose un audit de l'inspection générale des finances sur cette question. Un de plus, mais un qui devra nécessairement permettre d'assurer l'équité et la pérennité du financement du service public de l'archéologie préventive et de ses missions.

Par ailleurs, François Fillon, dans un discours prononcé le 19 novembre à Reims, a déclaré que le siège de l'Inrap partirait à Reims.

Les actions se sont multipliées : Fillon et Péresse le 9 et Mitterrand le 11 se sont fait interpellés par les personnels. La campagne est lancée.

Journée d'action du 3 décembre

► AG du siège : la grève votée à 73 %.

Après une AG au siège où les personnels ont voté à l'unanimité la grève pour le 3 décembre, ils se sont rendus au Ministère de la Culture.

► L'ensemble est entré massivement dans l'immeuble des Bons-Enfants. Etage après étage, ils ont visité et distribué leurs communiqués à tous les personnels de l'administration centrale.

Adieu-Adieu Mr Clément !!!

► A cette occasion, ils ont pu saluer dans la bonne humeur le directeur de l'architecture et du patrimoine, Michel Clément, sur le départ et dans les cartons, aux chants de « **Adieu-Adieu monsieur Clément, nous ne vous regretterons pas !!** ».

► Dans les régions, différentes assemblées générales ont exprimé leur totale solidarité avec les personnels du siège, ont voté la grève et rejetés massivement l'actuel politique gouvernementale.

► RDV a été pris par les directeurs de Cabinets de la Culture et de la Recherche pour une entrevue avec les personnels du siège et leurs représentants, à la Sainte Barbe ...

Intérêt général vs intérêt particulier

► Vendredi 4 décembre, les personnels du siège et leurs représentants étaient reçus par le directeur de Cabinet du ministre de la Culture et le conseiller en sciences humaines auprès de la ministre de la Recherche.

► Droites dans leurs bottes, les autorités politiques des deux ministères ont invité les personnels à prendre part à l'ensemble du processus de la délocalisation pour en faire une réussite pour l'établissement.

► Tel un seul homme, les personnels et leurs représentants s'y sont refusés et comptent poursuivre leur lutte dans les jours qui viennent.

Un slogan « reconsidérez votre décision »

► Douze administrateurs du conseil d'administration de l'Inrap le 24 novembre ont interpellé le Premier ministre et lui demande reconsidérer sa décision.

► Quatorze directeurs de l'Inrap le 1er décembre ont fait de même.

► Les personnels et leurs représentants ont interpellé le 9 décembre le Premier ministre sur la délocalisation de l'Inrap, pour lui demander de reconsidérer sa décision aussi.

Brutalités physiques contre les représentants syndicaux du ministère de la Culture

► Onze représentants des organisations syndicales du ministère ont occupé pacifiquement en fin d'après midi l'antichambre du bureau du ministre de la Culture pour obtenir enfin les négociations que celui-ci refuse catégoriquement d'ouvrir malgré la force et la légitimité de la grève.

► A 19 heures, le Ministre et ses principaux collaborateurs ont pris la responsabilité et donné l'ordre d'une évacuation de ces représentants *manu militari*.

► L'ensemble de la délégation a subi des brutalités injustifiées alors qu'elle quittait les lieux sans aucune résistance.

► Les secrétaires de la CGT-Culture, Nicolas Monquaut, et de la CFDT-Culture, Kamal Hesni, ont fait l'objet d'un « traitement de faveur ». Ils ont tous les deux été violemment molestés en présence du chef de Cabinet, Lucien Giudicelli.

► Frédéric Mitterrand est-il l'homme du dialogue et de l'ouverture ou la pathétique caution d'un pouvoir autoritaire et brutal ?

► Ce soir, la question ne se pose plus !

► **La barbe, toujours la barbe**

Financement : le compte n'est toujours pas bon

La CGT s'inscrit dans le débat dit de la refonte du financement du service public pour avancer des propositions qui permettent à la fois d'assurer une meilleure équité du dispositif fiscal et une pérennité du financement.

Ce sont les missions de détection, de recherche et de valorisation qui sont derrière ce débat. A ne pas négliger.

Le nouveau dispositif à l'Inrap :

➤ Tout déplacement effectué pour nécessité de service est considéré comme du temps de travail. La direction n'a pas pu imposer, comme c'était son intention, une franchise d'une demi-heure le matin et une demi-heure le soir, soit 1 heure par jour aux frais de l'agent.

➤ Dans les grandes villes, les communes limitrophes ne sont plus considérées comme distinctes. Une mission sur la résidence administrative ou familiale d'un agent et ses communes limitrophes donne droit à un simple ticket restaurant.

La Cgt réclame le droit aux indemnités de repas dès que l'on sort du centre archéologique. Ici c'est Bercy qui refuse de reconnaître une réalité de contrainte due au service de crainte de faire un précédent.

Depuis environ deux ans, le départ en mission d'un agent pouvait se faire à partir de sa résidence familiale. Cette mesure était mise en place à titre expérimental par la direction générale et en contradiction avec la réglementation en vigueur.

La nouvelle directive indique que le départ à partir de la résidence familiale est possible dans l'intérêt du service. C'est à dire, à titre d'exemple, pour l'administration, lorsque le chantier est plus proche du domicile de l'agent que de sa résidence administrative (centre archéologique) !

Ceci a une implication énorme sur la vie des agents de l'Inrap : leur temps de transport compté comme du temps de travail, le défraiement etc.

A la CGT, on défend une autre idée de l'intérêt du service et de l'égalité de traitement ...

Rappelons ici que la prise en compte du défraiement et du temps de transport à partir de la résidence familiale de l'agent en mission est une vieille revendication du SGPA-CGT !

Car c'est une mesure juste !

➤ Les remboursements des frais kilométriques sont faits désormais sur une base déclarative de l'agent. C'est là une de nos revendications. Avant cette nouvelle directive, les calculs étaient effectués « au plus rapide » par l'intermédiaire de Via Michelin et autres sites Internet que ne sont en aucun cas officiels.

➤ Les temps de transport par chantier pourront être identifiés, Ceci est toutefois conditionné par la mise en place du SGA (Système de Gestion d'Activité) ...

Nous pouvons nous inquiéter quant à l'application de cette directive dans les inters régions. On connaît les disparités d'application des directives de la Direction Générale lorsqu'elles veulent uniformiser les pratiques ...

➤ En matière de grands déplacements

Quand le temps de transport est inférieur à 1 heure l'agent rentre dans sa résidence familiale.

Entre 1 heure et 1 heure et demi, l'agent a le choix entre : regagner sa résidence familiale ou être hébergé par l'Inrap au plus près de son lieu de mission. Au delà d'1 heure et demi, l'agent est automatiquement hébergé par l'Inrap.

Ces temps de transport sont majorés d'1/2 heure si l'agent utilise les moyens de transport en commun pour se rendre sur le lieu de sa mission.

Par ailleurs, nous continuerons de porter nos revendications sur l'amélioration des défraiements, à savoir :

60 € d'indemnité de nuitée partout !

20 € d'indemnité de repas comme cela se fait déjà dans d'autres établissements du MCC ou de la Fonction publique !

Ces revendications ont été rejetées par l'administration de l'Inrap, par le ministère et le gouvernement de manière générale.

L'inégalité de traitement en ligne de mire.

Le gouvernement porte l'entière responsabilité des différences de traitement qui s'esquisse dans les établissements publics. A titre d'exemple, si un agent est chercheur en médecine ou conservateur du patrimoine, le taux de ses indemnités de repas est de 20 ou 30 euros. Pour les « prolos de l'archéologie » qui sont tous les jours en mission, c'est 15,25 euros ; ça, c'est inacceptable !

Pour la CGT, le temps de transport et les défraiements pour raison de service doivent être pris en compte à partir de la résidence familiale car les chantiers sont répartis sur l'ensemble du territoire !



Le Droit des agents

Élections au Conseil d'Administration de l'INRAP: La CGT largement en tête.

Avec 45,34% des voix la CGT arrive largement en tête du scrutin, avec plus du double des voix de la deuxième organisation (SUD). Si on ne peut se satisfaire du taux de participation (45,1%), on peut par contre se féliciter du fait que les organisations qui ont le plus agité pour l'unité syndicale aussi bien à l'Inrap qu'au ministère (CGT-FSU-SUD) recueillent ensemble plus de 83% des voix. Cette volonté d'unité s'est retrouvée dans les AG, dans les communiqués, dans les préavis de grève... On retiendra également de ce scrutin l'absence de la CFDT remplacée en quatrième position par la CNT qui obtient plus de 10% des voix.

Après les élections CCP de décembre 2008 le SGPA-CGT confirme son retour au niveau de représentativité qui était le sien en 2006 avec un pourcentage comparable même si du fait de la progression de la FSU, le SGPA-CGT perd un siège.

	Nombre	%	Sièges
Inscrits	1998		
Annulés	66		
Votants	902	45,10%	
Blancs/Nuls	42		
Exprimés	860		
CGT	390	45,34%	2
SUD	191	22,21%	1
FSU	135	15,70%	1
CNT	88	10,23%	0
FO	56	6,51%	0

Vos élus titulaires CGT au Conseil d'Administration de l'INRAP:

-MATTHIEU MORIAMEZ
(matthieu.moriamez@inrap.fr)
-VALERIE RENAULT
(sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr)

En Bref

C.A. Inrap: Merci à toutes et tous !

Le SGPA-CGT remercie toutes celles et tous ceux qui ont lui ont accordé leurs suffrages. Cette élection va contribuer à en faire un peu plus un outil à disposition de tous les agents de l'Inrap et du service public de l'archéologie, pour décider ensemble de nos revendications et des moyens que l'on se donne pour les faire aboutir.

Repyramidage : derniers jours pour les recours.

La liste des agents éligibles pour les dispositifs général et spécifique est publiée sur intranet de l'inrap (la CGT a demandé à ce que ces listes soient affichées dans les bases).

Les formulaires de recours y sont également téléchargeables. Le SGPA-CGT a demandé un report de la date limite de recours du 23 décembre au 4 janvier 2010. En tout état de cause si vous êtes éligible et que vous ne figurez pas sur l'une ou l'autre des listes, remplissez le rapidement possible la demande de recours et envoyez en une copie au SGPA-CGT.

Pendant les fêtes, la cgt reste à votre disposition au 01 40 15 51 70.

Bulletin d'adhésion au SGPA CGT

Nom : Prénom :

Adresse : Région :

Tel : Email : INRAP SRA Autre :

A retourner à CGT-Culture, 12, rue de Louvois, 75002 PARIS - email : sgpa.cgt-culture@culture.gouv.fr

Tel : 01 40 15 51 86 - Fax : 01 40 15 51 77 - internet : <http://www.cgt-culture.fr>